

AVIS PUBLIC

DÉROGATIONS MINEURES
ARRONDISSEMENT DE LA BAIE

À sa séance ordinaire qui se tiendra le **28 juillet 2026 à 12h à la salle polyvalente de la bibliothèque, 1911, 6^e Avenue, La Baie, le conseil d'arrondissement de La Baie**, le conseil d'arrondissement de La Baie statuera sur les demandes de dérogations suivantes :

1083, rue J.-T.-Tardif, La Baie – DM-6170 (id-19310) demande une dérogation mineure visant à autoriser construction d'une remise attenante au garage détaché existant portant la superficie totale maximale de bâtiments accessoires à 85,6 mètres carrés au lieu de 70,4 mètres carrés, sur un immeuble situé au 1083, rue J.-T.-Tardif, La Baie.

1131, Sentier de la Troisième-Pointe, La Baie – DM-6182 (id-19343) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'implantation d'une habitation rurale (H9) sur un terrain d'une profondeur moyenne minimale de 60,05 mètres au lieu de 75,00 mètres et autoriser une largeur minimale de façade du bâtiment de 7,32 mètres au lieu de 8,00 mètres, sur un immeuble situé au 1131, Sentier de la Troisième-Pointe, La Baie.

Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à cette demande.

Pour toute information supplémentaire concernant cette demande de dérogation, nous vous prions de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

SAGUENAY, le 25 juin 2026.

L'assistant-greffier de la Ville,

BASTIEN GAUDET